

Municipalité de Saint-Albert




PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

Avis de motion

Avis de motion est donné par Monsieur Dominique Poulin, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2016-06 décrétant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 1245, rue Principale.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 29 août 2016.

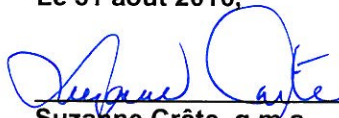


Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 31 août 2016,



Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière